Conseil Municipal du 23 juin 2010

L'an deux mil dix et le vingt-trois juin à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. YELMO José, M. ROUSSEL Jean-Pierre.

Monsieur GA Thierry été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 10 juin 2010

Le compte-rendu de la séance du 27 mai 2010 est lu et approuvé par quinze voix pour et une abstention.

I Délibérations

Nº 41/2010 Ouverture de crédits sur le budget de la commune de Taissy

Le conseil municipal,

Décide de procéder aux ouvertures de crédits suivants sur le budget de l'exercice en cours de la commune de Taissy :

En section de fonctionnement

6574 subventions de fonctionnement aux associations – ligne « Comité des Fêtes » 7336 Droits de place

La somme de 3 995 €

Nº 42/2010 Travaux de voirie chemin des Champs Chapons ☐ Groupement de commandes

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de procéder à des travaux de voirie et de viabilité chemin des Champs Chapon, Considérant que la communauté de communes est compétente en matière d'assainissement et d'éclairage public, Considérant que la commune est compétente en matière de voirie,

Après en avoir délibéré, décide :

- D'établir un partenariat avec la communauté de communes de Taissy sous forme d'un groupement de commandes, conformément à l'article 8 du Code des Marchés Publics, la communauté de communes est désignée coordonnateur du groupement,
- D'autoriser le maire à signer la convention de groupement de commandes et toutes pièces s'y rapportant,
- De préciser que la répartition des dépenses se fera au prorata du montant des travaux correspondant aux compétences de chacune des collectivités,
 - De désigner les personnes suivantes en qualité de représentants de la commission d'examen des offres :
 - Mes Bonnet Daniel et Durand Denis, en tant que titulaires
 - Mes Gobron François et Ga Thierry, en tant que suppléants.

N° 43/2010 Numérotation immeubles (rue de Sillery, rue des Patières)

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L 2212.1 et L 2212.2,

Vu la demande de permis de construire déposée par Monsieur LECLERE André enregistré sous le numéro PC 051.562.08J0005 accordé le 13 juin 2008 pour la construction de trois logements,

Décide:

Séance du 23.06.2010 Page 1

Le T3 situé rue de Sillery portera le numéro 22 Ter, rue de Sillery. L'habitation existante porte le numéro 22 bis, et l'atelier le numéro 22.

Les deux T5 situé rue des Patières porteront respectivement les numéros 17 C et 17 B, le terrain en fonds de parcelle portera le numéro 17 A.

Les présentes dispositions sont reportées sur le plan figurant au dos de la présente délibération.

II Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Caisse des Ecoles

Réunie le 8 juin dernier, la Caisse des Ecoles a

- Voté son compte administratif 2009 et affecté son résultat
- Décidé d'une augmentation plus nette pour les enfants extérieurs
- Décidé de la mise en place des quotients familiaux à compter du 1^{er} janvier 2011
- Conventionné avec la communauté de communes pour la rédaction du document unique
- Fait le choix du prestataire pour la restauration collective

Urbanisme

Lors de la réunion du 14 juin,

- i Travail sur le règlement du PLU
- i Questionnement sur certaines zones
- i Réflexions sur le devenir de l'espace vert devant le château
- i Interrogation sur l'identification de certaines maisons à qualité architecturale
- i Réalisation par Géogram d'une « étude de faisabilité » sur le projet de lotissement « Les Poteaux II »

Environnement

- i Choix des maisons fleuries
- i Passage du jury le 1^{er} juillet à 15H15
- i Illuminations de fin d'année commandées, stockage, entretien, dépose et repose par Forclum Dubois

<u>Bâtiments</u>

- i Mise en concurrence de l'entretien des chaudières
- i Réflexion sur la restructuration de la mairie et sa délocalisation
- i En attente de la réponse préfectorale pour la mise en place des caméras de vidéosurveillance
- i Mise à la terre des appareillages d'éclairage de la mairie suite au rapport Veritas
- i Abandon du projet de puits canadien pour la serre en raison des contraintes sanitaires liées
- i Mise en conformité des espaces de jeux
- i Problème de crépi sur la Maison des Jeunes
- i Présentation de la subvention obtenue au titre de la DGE pour la mise en accessibilité des ERP
- i Acquisition d'une cuve à fuel
- i Mise en jeu de la garantie pour les tables de la salle communale
- Point de situation sur le dossier technique d'extension de la salle des sports : avancement du dossier vers l'APD, réception du courrier d'appui de Catherine Vautrin

Jeunesse et Sports

i Le 28 juin : établissement des plannings d'occupation par les différentes associations

Conseil d'Ecole

- i Primaire : maintien des effectifs à la rentrée prochaine avec 119 élèves, soit 25 CP, 37 CE1, 17 CE2, 25 CM1 et 15 CM2, remerciements pour la classe de découverte
- i Maternelle: légère évolution des effectifs avec 77 enfants, 27 petits, 20 moyens et 30 grands, remerciements pour les travaux réalisés.

Séance du 23.06.2010 Page 2

Conseil Municipal Enfants

Le 15 juin

- i Mise au point du calendrier
- i Choix du logo
- i Participation à la fête de la musique
- i Prochaine réunion le 29 pour la fête patronale

Voirie

Réunie le 21 juin

- i Travaux supplémentaires au niveau des trottoirs suite à l'hiver sur les voies du lotissement de la Ferme d'en Bas
- i Réfection partielle de la cour de la Caisse des Ecoles
- i Mise en concurrence du contrat d'entretien du réseau d'eau
- i Achèvement prochain des travaux gaz rue des Vigneuls

<u>Fêtes</u>

- Report de la soirée « Barbecue » programmée le 2 juillet
- i Pot de départ en retraite de Madame Garnier le vendredi 17 septembre

Communication

- Site Internet : 4 500 visites pour 3 200 personnes différentes
- i Suite à l'article sur l'élaboration du PLU : visite des pages par une quarantaine de personnes en mai et en juin

III Questions diverses

Chemin Thomas

Suite à un projet de construction sur ce secteur, la commission « Voirie » devra travailler sur l'extension des réseaux de viabilisation dans ce secteur

Dossier Eau

La communauté de communes a été désignée comme l'interlocuteur unique de Reims Métropole pour les travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable. Un projet de convention est actuellement en cours de rédaction.

Prochaines réunions de conseils :

- Le jeudi 8 juillet à 18H30
- Le jeudi 2 septembre à 20H30
- Le jeudi 30 septembre à 20H30

Séance du 23.06.2010 Page 3